

# BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2021  
N° 36

# SAINT SATURNIN DU LIMET

**TRANSPORTS de TOUTES NATURES**  
GRUE pour manutention et remorquage  
**MAGASINS de STOCKAGE et TRANSIT**  
La Rivière - ST-SATURNIN-DU-LIMET



**Transports GILLOIS s.a.**

Les Sablonnières - 53400 CRAON  
Tél. 02 43 09 13 32 - Fax 02 43 06 04 00



Bar - Restaurant - Traiteur  
**LE MARMITON**

Tél. : 02 43 06 77 26

<http://www.restaurant-marmiton.fr>

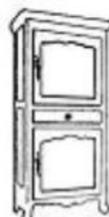
**sarl GASTINEAU Henri**

Commerce de Bestiaux  
Veaux d'élevage



11, La Rivière  
St-SATURNIN-du-LIMET  
Tél. 02 43 06 41 05

*achète sans garantie vos bovins de  
réforme accidentés (enterites, corps  
étrangers, arthrites), vaches de viandes*  
Bêtes non couchées Paiement comptant



*Restauration de  
Meubles Anciens*

Copies - Achats - Ventes

**J.-P. Blanchet**

53350 LA ROË

Tél. atelier 02 43 06 54 22  
Tél. domicile 02 43 06 75 52

Sucre



#22 parfums

Tiratay Laëtitia

# IL ÉTAIT  
UNE FOIS  
LE GOÛT...



06.61.54.62.35

[laetitia.tiratay@neuf.fr](mailto:laetitia.tiratay@neuf.fr)

facebook: laetitia legendes

**Eclat Divin**  
Vins d'excellence



**Rchard Bedouët**  
[r.bedouet@eclatdivin.fr](mailto:r.bedouet@eclatdivin.fr)  
06.81.19.18.38

## EDITORIAL

*Saturninoises, Saturninois,*

*Il y a tout juste un an, nous échangeons nos vœux pour l'année 2020. Malheureusement, ils se sont révélés très éloignés de tout ce que l'on pouvait imaginer. Hélas, la crise sanitaire nous perturbe encore chaque jour. Pendant les différents confinements, je salue le travail des personnes qui ont contribué à la distribution des masques, j'y associe les adjoints qui se sont préoccupés de la santé de nos aînés. Merci encore à toutes celles et ceux qui se battent contre ce virus. Avec la vaccination très proche nous pourrons envisager l'avenir avec plus de sérénité. Il faut être patient et surtout bien respecter les gestes barrières.*

*Le 15 mars se sont déroulées les élections municipales, ensuite le 27 mai la mise en place de la nouvelle équipe. Je félicite les nouveaux et anciens conseillers qui ont décidé de se présenter à vos suffrages. J'en profite également pour saluer et remercier les conseillers de la précédente mandature.*

*Un retour en arrière concernant les principaux travaux réalisés en 2020. Démarrée en septembre 2019, nous avons réceptionné la reconstruction de la salle de la Métairie en juin 2020. En complément, nous avons confié à l'entreprise Mommier la pose de stores intérieurs ainsi qu'un rideau extérieur pour pouvoir faire le noir lors de projection. Afin de respecter les règles de distanciation nos réunions de conseil s'y tiennent régulièrement. Au stade municipal, l'entreprise Pigeon TP a refait la partie émulsionnée ainsi qu'une partie de la voirie. Dans le cadre d'un souci d'économie d'énergie, les projecteurs du terrain ont été remplacés par des lampes led.*

*A partir du 25 janvier, l'entreprise Chazé TP interviendra dans le cadre des aménagements de nos entrées de bourg sur la RD 287. Ponctuellement, des déviations seront mises en place en fonction de l'avancement des travaux dont la durée est estimée entre 4 et 6 semaines. A cet égard, nous nous excusons de la gêne occasionnée pendant cette période.*

*Au cours de ce premier semestre le conseil départemental prévoit la réfection de la chaussée dans la traversée du bourg (environ 600 m). A notre demande, Mayenne Ingénierie va nous remettre une étude concernant un plan de circulation sur l'ensemble du bourg.*

*Un contrat de territoire a été signé entre le conseil départemental et la communauté de communes. Le contrat comporte un volet habitat dont l'objectif est la revitalisation des centres bourgs par la rénovation du parc existant. Eligible, nous déposerons un dossier concernant la modification du bar en 2 logements afin de profiter des aides éventuelles.*

*A l'étang, dans le cadre de l'accessibilité, une place pour pêcheur handicapé avec l'accès de véhicule à proximité est nécessaire.*

*Notre dossier concernant l'effacement des réseaux au lotissement de l'Ouzeraie a bien été retenu par Territoire Energie Mayenne. Les travaux devront avoir lieu au cours du 1er semestre 2021.*

*Comme convenu avec le bassin de l'Oudon, une rencontre aura lieu fin janvier avec le nouveau conseil afin qu'il leur soit présenté le projet d'aménagement du Parc.*

*Par ailleurs, la commune s'est équipée d'une balayeuse (achat mutualisé avec la commune de Congrier), d'un nettoyeur thermique et de divers petits matériels sur batterie.*

*Cette pandémie a fortement perturbé le fonctionnement de nos associations, depuis certaines activités ne peuvent avoir lieu. Comme d'habitude vous pouvez compter sur le soutien moral et financier de la commune.*

*Dans l'attente de nos retrouvailles, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021.*

# Actualité communale

# 2020



*Cérémonie des vœux 2020 - Edouard et Olivier ont reçu la médaille de la commune*



*Action citoyenne en juillet 2020*



*Remise de dictionnaires aux nouveaux collégiens*



*Commémoration de l'armistice du 11 novembre à St Saturnin Du Limet, en comité restreint*



*Le repas des Aînés, préparé par Freddy, Restaurant « Le Marmiton » a été porté à domicile le samedi 19 décembre.*



*Quatre jeunes ont participé au chantier argent de poche en juillet dernier, nettoyage de mobilier, peinture, désherbage et animation à la maison de retraite ont été leurs principales tâches.*



*Assemblage du bulletin municipal*



*Elections municipales : fin du dépouillement*



*Préparation pour la première distribution de masques*

# Actualité en chantiers

# 2020

*Salle de la Métairie : les travaux intérieurs et extérieurs sont achevés. Nous attendons l'autorisation de pouvoir louer à nouveau nos salles*



*Réfection de la toiture de l'église*

# Actualité en chantiers

# 2020

Cité de Bellevue : réfection de la route



Réalisation d'un bicouche sur le chemin d'accès au vestiaires et d'un monocouche autour du bâtiment



Démontage de l'abri bus avant le début des travaux de sécurisation des entrées de bourg.



Pose des décors de Noël



## ETAT CIVIL - ANNÉE 2020

### Naissances

FALK Ayron - 4, Rue du Pourtour  
RAIMBAULT Elyne - 2 Route de la Crue  
RICHARD Aaron - 1 Rue des Sports  
VERDON Maxime - 17, Lotissement de la Thébaudière  
VIEMONT Malo - 1 Route de la Crue



### Décès

BRICIER Marie Josèphe épouse GASNIER - Maison de Retraite  
CORNE Roland - Maison de Retraite  
GANNE Christiane - Maison de Retraite  
GARNIER Michel - Maison de Retraite  
GARRY Gilberte veuve BOUIN - Maison de Retraite  
HERVE Albert - Maison de Retraite  
LANDRON Micheline épouse THARAULT - Maison de Retraite  
PELLION Valentin - Maison de Retraite  
PRAUD Pascal - Maison de Retraite  
RICOCH Daniel - Maison de Retraite  
ROBERT Georges - Maison de Retraite



### **Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie**

➤ **Lundi et vendredi de 9 à 12 H et de 13H30 à 17H30**

➤ **Mercredi et jeudi de 9 à 12 H**

**Tél/Fax : 02.43.06.43.53**

**Email : [saint-saturnin-du-limet@wanadoo.fr](mailto:saint-saturnin-du-limet@wanadoo.fr)  
Site : [www.saint-saturnin-du-limet.mairie53.fr](http://www.saint-saturnin-du-limet.mairie53.fr)**

### **PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE**

**Du lundi au vendredi de 10 H à 12 H**

## TARIFS COMMUNAUX

### Salle des loisirs

| Utilisation                                  | Hors commune | Habitants de la commune |
|--|--------------|-------------------------|
| Toute la journée, jusqu'à 2 h                | 298.00 €     | 179.00 €                |
| Jusqu'à 19 h                                 | 159.00 €     | 97.00 €                 |
| De 19 h à 2 h                                | 184.00 €     | 108.00 €                |
| Week-end : du vendredi 14 h au dimanche 2 h  | 413.00 €     | 247.00 €                |
| Week-end : du vendredi 14 h au dimanche 19 h | 527.00 €     | 317.00 €                |
| Réveillon St Sylvestre                       | 458.00 €     | 271.00 €                |

### Salle de la Métairie

### Chapiteaux

| Utilisation                   | Hors commune | Habitants de la commune |
|-------------------------------|--------------|-------------------------|
| Toute la journée, jusqu'à 2 h | 150.00 €     | 90.00 €                 |
| Jusqu'à 19 h                  | 107.00 €     | 62.00 €                 |
| De 19 h à 2 h                 | 120.00 €     | 71.00 €                 |
| Week-end                      | 225.00 €     | 134.00 €                |
| Réveillon St Sylvestre        | 240.00 €     | 141.00 €                |
| Vin d'honneur                 | -----        | 44.00 €                 |

La quantité de fioul consommée sera facturée à l'utilisateur.

Il est rappelé que l'utilisation des chapiteaux par les particuliers est liée à la location des salles.

|                             | Hors commune | Habitants de la commune |
|-----------------------------|--------------|-------------------------|
| 1 chapiteau                 | 71.00 €      | 44.00 €                 |
| 2 chapiteaux                | 119.00 €     | 71.00 €                 |
| Chauffage                   | 37.00 €      | 37.00 €                 |
| Parasol Chauffant (l'unité) | 17.00 €      | 17.00 €                 |

### Installations à l'étang communal

|                                    |         |
|------------------------------------|---------|
| Abri (avec l'électricité et l'eau) | 15.00 € |
|------------------------------------|---------|

### CONCESSION DANS LE CIME- TIERE

Ces locations sont réservées aux habitants de la commune et ne pourront aller au-delà de 19 H.

- 41 € les 2 m2

- 69 € les 3 m2
- 154 € le columbarium



### Lotissement du Parc

Prix du m2 ..... 15.00 € TTC

Elisabeth Doineau

Sénatrice de la Mayenne

Conseillère départementale



## Rien ne sera plus jamais comme avant...

Que cette année 2020 a été difficile! Certes aucune période n'est comparable à une autre, mais avouons-le, tous les événements que nous vivons actuellement sont tout autant inédits que violents.

Inédite et violente, cette épidémie qui frappe tous les continents, et qui questionne nos fragilités et nos capacités de résilience. Les décisions sont lourdes à prendre et pénibles à accepter. Qu'il est compliqué en effet de limiter la liberté dans un pays comme la France qui chérit plus que tout cette valeur ! Face à ce virus imprévisible, des mesures exceptionnelles ont été prises pour protéger la population et pour permettre à notre système de santé et ses professionnels de tenir. Certes, les décisions se sont parfois contredites et les masques, les tests, les équipements de protections ont manqué, montrant nos difficultés d'anticipation et de gestion de la crise. Mais rappelons néanmoins tous les mouvements de solidarité qui ont aussi témoigné du courage et de l'imagination de nos concitoyens.

Le plus dur reste certainement devant nous. Comment sortirons-nous de ces mois où l'économie, dans de nombreux domaines, a été mise entre parenthèses ? Comment pourrions-nous accompagner ces commerçants et ces chefs d'entreprise dont l'activité a été arrêtée ? Comment rendrons-nous espoir aux jeunes qui se retrouvent sur un marché du travail exsangue ? Trouverons-nous les ressources pour aider les plus fragiles ? Je veux croire à l'élan collectif et aux compétences individuelles.

Inédits et violents, comme ces attentats cruels qui frappent des femmes et des hommes au nom du fanatisme religieux. Il y a urgence à ce que les lois de la République s'imposent à ceux qui souhaiteraient voir un islam politique et radical régner sur notre pays. « La République indivisible n'admet aucune aventure séparatiste » déclarait le Président Macron, le 4 septembre dernier. C'est l'objet de la loi promise dans les prochains mois. Mais au-delà des mots et des projets de loi, il est indispensable que nous prenions avec une extrême fermeté les mesures qui s'imposent pour freiner les dérives sectaires qui gangrènent notre société et divisent les français. Soyez assurés qu'en ma qualité de parlementaire, je prendrai mes responsabilités pour lutter en conscience contre tout fanatisme.

Nous aspirons toutes et tous à des jours meilleurs et je souhaite de tout cœur que nos concitoyens retrouvent confiance et sérénité dans un pays apaisé. Rien ne sera plus jamais comme avant... si nous apprenons de nos faiblesses et si nous unissons nos forces !

Douce et belle année 2021 !



## Valérie Hayer Votre députée européenne

L'Europe vous  
accompagne  
au quotidien

Vous pouvez contacter Valérie Hayer à sa permanence :

au 113 avenue Robert Buron - 53000 Laval, par mail : [v.hayer.permanence@gmail.com](mailto:v.hayer.permanence@gmail.com), ou par téléphone : 09 88 35 12 15

## Défibrillateurs

La commune va s'équiper de deux nouveaux défibrillateurs.  
En plus de celui qui est à la mairie (hall d'entrée extérieur), la salle  
des loisirs et le stade municipal en seront pourvus.





## Épicerie sociale Le Pélican

L'année 2020 sera définitivement inclassable... La crise sanitaire liée au COVID-19 se conjugue à tous les temps, passé, présent et futur. Nous ne maîtriserons l'avenir qu'à la seule condition d'avancées thérapeutiques notoires, vaccins et médicaments efficaces.

Revenons un peu en arrière.

À l'annonce du confinement, l'épicerie sociale a dû se résoudre à mettre en parenthèse son fonctionnement « classique », au profit d'une distribution de colis alimentaires (toujours valable à ce jour) plus en adéquation avec les recommandations sanitaires actuelles.

Ce changement de fonctionnement n'aurait pu se faire sans le soutien matériel (remise de masques, gants, gel hydroalcoolique, ...) et humain (via les agents qui ont assuré la distribution pendant la période de confinement) du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon. Nous les remercions sincèrement de nous avoir accompagnés et de nous avoir permis de maintenir notre mission sur le territoire.

Depuis le déconfinement, les bénévoles sont revenus progressivement au sein de l'épicerie sociale, tous animés par l'altruisme et le plaisir de se retrouver. Parce que c'est aussi ça le Pélican, un endroit convivial et chaleureux où chacun est heureux de partager de bons moments. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement et leur bonne humeur !

Toutes les denrées alimentaires que nous distribuons viennent en grande partie de la Banque alimentaire, la communauté de communes du Pays de Craon participe en versant une participation financière à la tonne. Cette contribution s'est élevée à 2 750€ pour 2019. Toutes ces denrées proviennent de sur-stocks des grandes et moyennes surfaces et des dons. Malheureusement, avec la crise sanitaire, la collecte de printemps n'a pu avoir lieu et les stocks s'amenuisent. Nous espérons que la collecte nationale organisée les 27 et 28 novembre 2020 permettra, à la Banque alimentaire et aux associations qui en dépendent, de faire face aux besoins alimentaires des plus démunis dans les mois à venir.

D'autres acteurs tels que l'ESAT du Ponceau et les communes du territoire contribuent indéniablement au bon fonctionnement de l'épicerie sociale. Nous tenons à travers ces quelques lignes les saluer.

### **Pour rappel :**

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressé, merci de contacter

Noëlle BILHEUX : 02.43.06.54.34

Maryse BEYER : 06 72 41 59 42



Adresse mail : [asso.pelican@orange.fr](mailto:asso.pelican@orange.fr)

Tél : 02.43.06.14.18

Association loi 1901 déclarée le 21 novembre 2005

## Pour faciliter le maintien à domicile sur le Pays de Craon

### Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

#### Les Soins

- Soins d'hygiène et de confort
- Aide aux actes essentiels de la vie
- Evaluation et ajustement par les infirmiers ou l'ergothérapeute
- Soutien à la personne et à son entourage
- Soins techniques infirmiers réalisés par les infirmiers du SSIAD ou les infirmiers libéraux qui ont signé une convention
- Coordination avec les partenaires

#### Les soignants

Une équipe de 22 soignants :

Aides soignants, infirmiers et ergothérapeute

### Equipe Mobile Spécialisée d'accompagnement (EMSA)

Pour les personnes atteintes de troubles cognitifs débutants afin de faciliter le maintien des activités quotidiennes et accompagner l'aidant

### Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)

Coopération entre l'ASMAD et les Associations ADMR de Ballots, Cossé le Vivien, Craon, Cuillé, Méral, Quelaines, Renazé, Saint Aignan sur Roë pour faciliter la coordination des interventions en réponse aux besoins des personnes.



L'association Alliéges en Pays de Craon, a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile.

En 2019, le théâtre interactif sur le thème de « Tous aidants : prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre », présenté à Craon, a regroupé plus de 200 personnes venant de tout le territoire du Pays de Craon, signe des besoins dans ce domaine.

Après une pause obligatoire en cette période de covid, les activités ont repris en septembre, sur inscription uniquement en raison des mesures sanitaires liées au nombre :

- Séances de **gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint Aignan sur Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance (essai gratuit d'une séance).
- **Lectures et échanges autour de l'actualité avec le Vite Lu**, le jeudi tous les 15 jours à la médiathèque de Craon et à Ballots (ADMR). Coût : 1 € goûter inclus.
- « **Rencontres autour d'un café** ». Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.
- Depuis 2018 des **rencontres avec les proches aidants, totalement gratuites**, ont lieu environ une fois par trimestre à la médiathèque de Craon de 15h00 à 17h00. Les demandes sont importantes et elles sont maintenant accompagnées par une psycho-praticienne. Toute personne intéressée peut se renseigner en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.

Un rappel : le « **Guide des aidants** » réactualisé en 2019 est accessible sur le site du Pays de Craon, l'exemplaire papier est à votre disposition au 29 rue de la Libération à Craon.

Toutes ces activités peuvent être développées sur d'autres communes du territoire à condition que des bénévoles, localement, aident Alliéges à les animer.

Chantal GODARD,

Présidente de l'association Alliéges

Contacts : e.mail : [chantal.godard2253@gmail.com](mailto:chantal.godard2253@gmail.com) - Tel. 06 32 11 06 11.  
Siège social : « Le 29 » 29, rue de la Libération 53400 CRAON



pour tous, toute la vie, partout

**Renazé**

ACCOMPAGNEMENT  
du  
**HANDICAP**

ENTRETIEN  
de la  
**MAISON**

ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ

SERVICES  
ET SOINS  
pour  
SÉNIORS

## L'ADMR, toujours à vos côtés !

*Dans le respect des gestes barrières.*

- Ménage et Repassage
- Aide à la personne  
(séniors, situation de handicap ou incapacité temporaire)
- Garde d'enfants
- Soutien familial
- Garde de jour et de nuit
- Téléassistance
- Petits travaux de jardinage et bricolage
- Livraison de repas



02 43 70 55 84 - renaze.admr53@orange.fr

www.admr53.fr

*Soufflez,  
on prend  
le Relais !*

**Service de  
Baluchonnage**

Pour les proches aidants  
de personnes âgées ou  
en situation de handicap  
(adultes et enfants)

**Nous contacter**  
Coordinatrice service Baluchonnage - Marie Lebihain  
Tél. : 02 43 59 17 40 / 06 19 01 72 16  
E-mail : mlebihain@fede53.admr.org

admr53.fr

### Le service de baluchonnage

Le service propose un temps de répit au proche aidant qui s'absentera du domicile de la personne qu'il accompagne. La personne sera accompagnée par un seul professionnel. Le dispositif est possible toute l'année, 24 h sur 24 (week-end, semaine, vacances...).



## **Installation et programme d'actions du Syndicat du Bassin de l'Oudon**

Le Syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui intervient pour l'aménagement et la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Le bassin versant est un territoire géographique qui correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau. Un bassin versant se délimite par des lignes de partage des eaux (ligne de crêtes), frontières naturelles dessinées par le relief.

Suite aux élections municipales, l'installation du Syndicat s'est déroulée le 25 septembre 2020. Les 53 délégués désignés par les collectivités membres pour siéger au Syndicat du Bassin de l'Oudon se sont réunis au Parc des Expositions de Segré. Monsieur Gilles Grimaud a été réélu Président, il sera épaulé par 7 vice-présidents.

Cette année marque aussi la signature du nouveau contrat territorial « eau ». Ce contrat se distingue par son côté multithématique pour la restauration des milieux aquatiques, l'amélioration de la qualité des eaux et la gestion quantitative de la ressource en eau. Il est défini pour une durée de 3 ans. (Pour en savoir plus : [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr))

11 agents sont missionnés pour accompagner les élus dans leurs décisions et mettre en œuvre ces actions.

Ce nouveau contrat prévoit notamment des actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau, avec des conseils et prestations agricoles destinés aux exploitants agricoles du bassin de l'Oudon.

3 types de prestations sont proposés : accompagnement collectif, diagnostic changement de système, diagnostic écoute-conseil.

L'accompagnement collectif permet aux exploitants de travailler sur différentes thématiques de progrès, comme l'autonomie alimentaire, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, la préservation et la restauration des sols ou encore les leviers d'adaptation au changement climatique. Ces collectifs agricoles sont des lieux d'échanges privilégiés, qui permettent le partage des succès et des difficultés, et la diffusion de pratiques innovantes sur le territoire.



*Echange de pratiques entre agriculteurs pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires*

Les diagnostics changement de système permettent un accompagnement individuel poussé aux exploitants qui souhaitent mettre en place des évolutions conséquentes sur leur exploitation, vers des pratiques plus écologiques et vertueuses en terme de qualité de l'eau : augmentation de la surface en herbe, diminution du chargement, diversification des cultures et allongement des rotations, limitation du travail du sol et limitation de l'usage de pesticides, ajustement de la stratégie de désherbage, multiplication et diversification des couverts ...

Les diagnostics écoute-conseil sont destinés aux exploitants moins avancés dans une démarche agro-environnementale. Ils permettent à l'exploitant de faire le point sur son exploitation et de repérer d'éventuelles pratiques à risques pour la qualité de l'eau.

**Pour tout renseignement : au 02 41 92 52 84 ou [contact@bvoudon.fr](mailto:contact@bvoudon.fr), 4 rue de la Roirie 49500 Segré en Anjou Bleu.**

### **Travaux réalisés sur le bassin versant de l'Oudon en 2020**

**Restauration de la continuité écologique** : c'est la libre circulation des poissons et des sédiments d'amont en aval et d'aval en amont dans un cours d'eau.

Création d'une rivière de contournement d'un obstacle au franchissement piscicole et sédimentaire à Craon.



*Figure 1 Clapet ne permettant pas la continuité écologique et rivière de contournement*

### Réduction des inondations

Aménagement du lit du cours d'eau et allongement d'une canalisation d'eau pluviale pour limiter les inondations d'une habitation à Marans.



Figure 2 Aménagement du lit du cours d'eau et conduite eau pluviale



### Restauration hydromorphologique

Restauration du lit du cours d'eau et entretien de la végétation en berge sur le Ruthor affluent de l'Araize sur la commune de Bouillé Ménard.



Figure 3 Lit surcreusé du cours d'eau et lit modifié avec berges adoucies

### Régulation des espèces envahissantes aquatiques

Arrachage de Jussie sur les berges du plan d'eau à Livré la Touche.



Figure 4 Berge envahie par la présence de Jussie et après arrachage

Pour tout renseignement : au 02 41 92 52 84 ou [contact@bvoudon.fr](mailto:contact@bvoudon.fr), 4 rue de la Roirie 49500 Segré en Anjou Bleu.

En partenariat avec :



## HORAIRES D'OUVERTURES DES DECHETTERIES

|  | LUNDI         | MARDI         | MERCREDI                      | JEUDI         | VENDREDI                      | SAMEDI                        |
|--|---------------|---------------|-------------------------------|---------------|-------------------------------|-------------------------------|
| <b>BALLOTS</b><br>ZA route de Craon<br>02 43 06 62 40            |               | 13h30 - 17h30 |                               | 9h00 - 12h00  |                               | 9h00 - 12h00<br>13h30 - 17h00 |
| <b>COSSÉ-LE-VIVIEN</b><br>ZA des platanes<br>02 43 64 31 69      | 13h30 - 17h30 |               | 13h30 - 17h30                 | 13h30 - 17h30 | 13h30 - 17h30                 | 9h00 - 12h00<br>13h30 - 17h30 |
| <b>CRAON</b><br>Chemin des carteries<br>02 43 06 08 69           | 13h30 - 17h30 | 9h00 - 12h00  | 13h30 - 17h30                 | 13h30 - 17h30 | 9h00 - 12h00<br>13h30 - 17h30 | 9h00 - 12h00<br>13h30 - 17h30 |
| <b>CUILLÉ</b><br>Route de St-Poix<br>02 43 70 45 02              |               | 13h45 - 17h30 |                               |               |                               | 9h00 - 12h00<br>13h30 - 17h00 |
| <b>RENAZÉ</b><br>Chemin de la Malvalière<br>02 43 70 75 02       |               |               | 9h00 - 12h00<br>13h30 - 17h30 |               | 13h30 - 17h30                 | 9h00 - 12h00<br>13h30 - 17h30 |
| <b>ST-AIGNAN-SUR-ROË</b><br>ZA des charmilles<br>02 43 06 79 60  |               |               |                               | 13h30 - 17h30 |                               | 9h00 - 12h00<br>13h30 - 17h00 |
| <b>QUELAINES-ST-GAULT</b><br>ZA de la Chesnaie<br>02 43 69 54 31 | 13h30 - 17h30 |               | 9h00 - 12h00                  |               |                               | 9h00 - 12h00<br>13h30 - 17h00 |

### LES MEUBLES

Votre mobilier usagé peut toujours servir ! Déposez le dans la benne éco-mobilier et il sera réutilisé, recyclé ou valorisé en énergie. Ce dispositif est en place sur les déchetteries de **Craon, Cossé le Vivien et Renazé**.



**MOBILIER  
USAGÉ**

**écomobilier**  
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

## LE CONTENEUR EMMAÛS

Vous possédez des objets **en bon état de fonctionnement** mais souhaitez vous en débarrasser ? Le conteneur Emmaüs accueille tous vos objets (jouets, livres, mobilier, la vaisselle, électroménager, équipements de jardinage et de bricolage, ...)



Plus d'information : <http://emmaus53.net/>

## LES PNEUS

Un caisson maritime est disponible à la déchetterie de Ballots pour déposer vos pneus usagés. Seuls les pneus de véhicules légers et deux roues (scooters, motos) sont acceptés. Les pneus sont à déposer propres et sec et sans jantes.

### COLLECTE DES PNEUS DE PARTICULIERS

Les pneus doivent être propres et secs !

**PNEUS USAGÉS ACCEPTÉS**

- Pneus de véhicules légers (- de 3,5 T)
- Pneus de véhicules deux roues (scooters, motos)

**PNEUS USAGÉS REFUSÉS**

- Pneus de silos agricoles
- Pneus de tracteurs
- Pneus de poids lourds
- Pneus équipés de jantes
- Pneus de vélos

Ce service est disponible aux horaires d'ouverture de la déchetterie de BALLOTS

Mardi : 13h30 - 17h30  
Jeudi : 9h - 12h  
Samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Dans tous les cas, adressez-vous au gardien, qui s'assurera que vos pneus respectent les conditions prévues pour être acceptés.

Ce service est opérationnel depuis 01/12/2020

## **Polleniz s'organise pour s'adapter à la diversité de ses activités et de ses adhérents**

Polleniz, association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux, est en charge de la santé du végétal. Son nouveau président, Roland Foucault, élu lors de l'Assemblée générale du 23 septembre 2020, a émis la volonté d'avoir un représentant dans chaque département où Polleniz mène des actions. Il sera donc secondé par 4 vice-présidents : Alain Colas (Loire-Atlantique), Catherine Girault (Sarthe), Richard Chamaret (Mayenne) et Jacques Rauturier (Vendée). Alain Pelloquin (trésorier), Luc Normand (trésorier adjoint), secrétaire (François Ouvrard), secrétaire adjoint (Claude Charron) complètent le bureau.

Le conseil d'administration est maintenant composé de 18 membres qui représentent les adhérents de chaque collège et de chaque département (voir tableau ci-dessous).

L'adhésion à Polleniz est ouverte aux professionnels de la filière végétale, aux collectivités territoriales et EPCI, aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs de luttes collectives. Les adhérents sont donc répartis en 4 collèges et bénéficient d'offres de services dédiées.

Polleniz applique le concept clé de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des organismes émergents et des espèces exotiques envahissantes ayant des impacts négatifs sur

l'économie, l'environnement et/ou la santé publique.

Entre autres, l'association met en œuvre la lutte collective contre les chenilles urticantes (processionnaires du pin, du chêne, Bombyx cul brun...). Elle anime et coordonne la lutte contre les Rongeurs aquatiques envahissants (RAE) grâce à son réseau de piégeurs bénévoles. Polleniz propose aussi aux communes d'adhérer à un Plan d'Action Collectif Frelon Asiatique (PAC FA) qui permet de mettre rapidement en œuvre une intervention en cas de détection d'un nid et d'assurer un suivi de la population de frelons asiatiques sur le territoire. Polleniz a également mis en place un plan d'action contre l'Ambrosie à feuilles d'armoise et la Berce du Caucase. Ces plantes exotiques envahissantes représentent de réels enjeux de santé publique et environnementaux.

En outre, Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents experts dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé, qui peuvent vous accompagner aussi sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement comme pour vos besoins de formations.

Les collaborateurs sont répartis sur toute la région dans des antennes départementales que vous pouvez contacter pour obtenir plus de renseignements sur les actions de Polleniz.

### **Polleniz 53**

**Responsable d'antenne : Fabien Angot**

**Elu départemental référent : Richard Chamaret**

17 boulevard des Manouvriers

Zone artisanale

53810 Changé

Tel : 02 43 56 12 40

Mel : polleniz53@polleniz.fr

[www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)



## Entre nous...

### Brûlage des déchets verts

Il est rappelé que les déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers par la réglementation, par conséquent l'interdiction de brûlage concerne également ces déchets. Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante dont les particules qui véhiculent des composés cancérigènes.



### Chiens errants



Un chien en divagation, ce qui reste interdit, c'est un danger pour lui-même mais aussi pour les usagers du domaine public (automobilistes, cyclistes, marcheurs...). Nous vous remercions de rester vigilant dans la surveillance de vos animaux afin d'éviter toute divagation sur la voie publique.

### Stop aux déchets sauvages

Respectez votre commune et son environnement : Gardez et triez vos déchets, ne les jetez pas dans la nature. Elle est nettement plus belle quand elle est propre.



### Collecte des déchets et des emballages

Il est demandé à l'utilisateur de sortir son conteneur la veille au soir et **de le rentrer au plus tard dans la journée qui suit la collecte des déchets**. Les bacs ne doivent pas rester sur le domaine public, ceci afin de ne pas gêner la circulation des piétons ou d'occasionner un accident.

Il est recommandé de nettoyer, laver et désinfecter régulièrement ses bacs, les maintenir en constant état de propreté au titre de la salubrité publique.

- Pour les ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux ou chocolat) : présenter les déchets dans des sacs plastiques fermés afin de conserver aussi longtemps que possible la propreté des bacs.

- Les emballages se mettent en vrac et non emboîtés dans le bac emballages. Ils doivent être vidés de leur contenu (inutile de les laver) afin de maintenir l'état de propreté du bac.



**La crèche parentale « La Marelle » accueille les enfants âgés de 3 mois à 6 ans , 3 rue des sports à Congrier.**

Elle fonctionne tous les **lundis et jeudis de 8h45 à 17h15** en période scolaire.

Aurélie Delanoë, éducatrice de jeunes enfants, ainsi qu'un parent ou un bénévole accompagnent les enfants tout au long de la journée.

Aurélie mène des activités éducatives pour répondre à leurs besoins (peinture, collage, modelage, motricité, comptines, promenades...)

La structure bénéficie d'un éveil musical très régulièrement en partenariat avec l'école de musique de Cossé le Vivien qui est très apprécié par les enfants qui bénéficient ainsi d'une inter-action privilégiée avec un d'artiste.

La crèche est un lieu d'accueil convivial qui permet aussi de partager autour de la parentalité. Les parents peuvent ainsi échanger entre eux et avec une professionnelle au sein de l'association.

En cette période de confinement, la crèche parentale reste ouverte. N'hésitez pas à nous contacter pour inscrire vos enfants.

Contact 02 43 07 56 38 ou lamarelle53@laposte.net

Bureau :

Présidente : Aurélie Ramany

Trésorière : Annabelle Pelfresne

Secrétaire : Laetitia Huet



**Liste des assistantes maternelles agréées de la commune :**

- Mme BLANCHARD Sonia - 3, Chemin du Brossais à Saint Saturnin Du Limet
- Mme MARCHAIS Angélique - 3, Clos du Pressoir à Saint Saturnin du Limet

## Multi Accueil Itinérant

### RIBAMBUS

Lundi (1/2) – Vendredi  
RENAZE

Mardi  
St AIGNAN / ROE

Accueil  
de 9h15 à 17h

15 enfants  
3 mois – 3 ans



Trois professionnels  
petite enfance  
**Découverte de la  
collectivité, activités  
d'éveil, socialisation de  
l'enfant**

Tarif  
(en fonction des  
revenus)

De 0.25€ à  
3€ / heure

*Vous recherchez un mode de garde ponctuel ou régulier ? Vous souhaitez vous libérer du temps pour d'autres activités, ou RDV ? Vous souhaitez faire découvrir la collectivité à votre enfant ?*

*Ribambus propose deux types d'accueil :*

- ✓ **l'accueil « occasionnel »** réservation pour une heure, une demi-journée ou une journée, selon les places disponibles
- ✓ **l'accueil « régulier »**, avec un contrat de 3, 6 ou 9 mois, et la réservation de 1 à 3 jours/semaine.

#### Renseignements / Inscriptions :

**Marine OGER**, directrice

- Tel : 06.24.85.27.47
- Mail : [ribambus@cias.paysdecraon.fr](mailto:ribambus@cias.paysdecraon.fr)



# ANIMATION



Le Service Jeunesse dépend du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon (CIAS) et est déclaré en accueil de loisirs.

Il accueille les jeunes à partir de 11 ans (collégiens) et rayonne sur 25 communes (anciennes communauté de commune de Cossé-le-Vivien et Renazé)

## L'EQUIPE D'ANIMATION



**Cindy**  
Coordinatrice  
06.42.78.25.69



**Lilian**  
Animateur  
06.73.39.98.75



**Coralie**  
Animatrice  
06.73.79.09.39



**Denis**  
Animateur  
06.02.19.51.17

## A L'ANNÉE

### L'Accueil

La Salle des Jeunes (SDJ) est ouverte en accès libre.

Un animateur accueille les jeunes et leur famille aux horaires d'ouverture et répond aux diverses sollicitations.

| OUVERTURE DE LA SDJ |                      |
|---------------------|----------------------|
| HORS-VACANCES       | Mercredi 14h- 17h00  |
| VACANCES            | Du Lundi au Vendredi |
|                     | 10h00 - 17h00*       |

Possibilité de pique-niquer sur place (repas non fourni) \*



**Information importante :** Le bâtiment sera prochainement démoli.

Durant ces prochains mois, nous aurons plaisir à vous accueillir et rencontrer sur les différentes communes du territoire.

### La Navette

Un service de navette aller/retour est proposé aux jeunes souhaitant venir aux activités ou en accueil à la salle des jeunes.

Les communes de Saint-Saturnin, Saint-Aignan-sur-Roë et Congrier sont les différents points de rendez-vous. Ce service est gratuit et doit impérativement être réservé.



### Les Collèges

Nous intervenons sur les trois collèges de notre territoire : Collèges Saint-Joseph, L'Oriette (Cossé-le-Vivien) et Alfred Jarry (Renazé).

Nos actions au sein de ces établissements sont principalement autour de la prévention (Bien vivre ensemble, le numérique...)

Des ateliers jeux sont également organisés de façon hebdomadaire.



### L'Accompagnement de Projets

À la demande des jeunes, des élus ou des familles, l'équipe se déplace dans votre commune (projet de fresque, animation communale, ...).

- Foyers des Jeunes
- Juniors Associations
- Groupes sur commune (Chasse à l'œuf, Course d'orientation...)
- Conseils Municipaux de Jeunes
- La Coopérative Jeunesse



## LES VACANCES

Le programme est construit par les jeunes et l'équipe ! N'hésitez pas à nous faire part de vos envies. Il est diffusé environ 3 semaines avant le début des vacances.

Sur la période de l'été, des séjours sont proposés et créés par les jeunes (activités, lieu, durée...) avec l'appui d'un animateur.



## DANS VOTRE COMMUNE

Le service jeunesse a posé ses valises à la salle des fêtes de St-Saturnin-du-Limet cet été pendant 1 semaine.

Nous avons pu profiter du cadre extérieur : la terrasse a accueilli plusieurs parties de cartes et de jeux de société, la pelouse des jeux de raquettes, de foot... sans oublier le nettoie ta commune qui a réuni quelques motivés !

**Salle des jeunes**

**11 bis rue du Fresne 53800 RENAZE**

**animation.jeunesse@cias.paysdecraon.fr**

**06.42.78.25.69**

**Inscriptions via le portail familles**

**www.familles.paysdecraon.fr**

**Site internet : [www.animationjeunesse.com](http://www.animationjeunesse.com)**

**Facebook : La Salle des Jeunes**



Suite à l'assemblée générale du 6 juin

2019 à Craon, un bureau légèrement renouvelé s'est constitué le 27 juin.

Co-présidentes :

- Beaulieu Jacqueline (responsable animation)
- Boiteux Marie-Claude (responsable accueil- information)
- Hallopaux Joëlle (responsable randonnée)

Trésorier : Filipot François - Trésorier Adjoint : Gilet Bruno

Secrétaire : Hallopaux Joëlle - Secrétaire adjointe : Duvacher Thérèse

Responsable commission histoire : Ernoul Evelyne

En septembre 2019, les cahiers du Pays de Craon ont trouvé preneurs à la foire de Craon et dans les commerces en assurant la vente.

En décembre, au concert d'Athée, a été annoncé le circuit des crèches du territoire ; celles du secteur cosséen ont été visitées par une petite délégation.

Puis, en vue d'une sortie éventuelle à Sainte Anne d'Auray, une équipe s'est rendue au spectacle de la crèche de Noël.

En janvier 2020, la Galette a réuni les membres de l'association et les randonneurs dans la salle des fêtes de la Roë.

Le 2 mars, des bénévoles ont participé à la soirée des prestataires de Sud-Mayenne Tourisme et ont été vivement remerciés par Lucie Labatte pour l'aide précieuse.

Puis, Le CORONAVIRUS voyageant, le confinement est arrivé et les annulations se sont succédées :

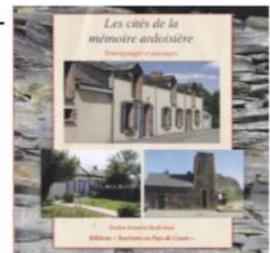
- Pas d'ouverture de la maison du tourisme en juillet et août. Mais des visites de Craon ancien ont cependant eu lieu pour 150 personnes, le dimanche après-midi.
- Beaucoup moins de randonnées - fraîcheur, dominicales et pas de rando contée, (un rapprochement est à l'étude avec les Randonneurs du Chéran). 2 personnes ont pu se rendre à l'Assemblée générale du CDRP.
- Pas de stand à la foire de Craon mais une permanence a été programmée pour la vente des Cahiers du Pays de Craon, début octobre.

Cependant il y a du nouveau : le livre très illustré **les Cités de la mémoire Ardoisière** est sorti. Il est en vente dans les points Presse de Cossé le Vivien, Craon et Renazé.

Une assemblée Générale est prévue en février 2021.

L'association cherche à recruter parmi les référents Tourisme des Communes ou toutes personnes intéressées.

Faites-vous connaître auprès des membres ou à la Communauté de Communes.



Les élus, les professionnels de santé et les habitants du Pays de Craon se mobilisent depuis de nombreuses années pour faciliter l'accès aux soins et répondre aux besoins de santé des populations. Comment sont relayées les informations au niveau local et comment sont identifiées les attentes des habitants ?

→ **Un nouvel élu référent santé nommé au sein de votre Conseil municipal**

L'élu.e référent.e santé communal a pour mission de faciliter l'accès des habitants aux services de santé de proximité et aux actions de prévention et d'éducation à la santé. Son rôle est également de relayer les attentes des publics et de participer aux réflexions collectives.



L'élue référent pour notre commune est Delphine COURCIER.

→ **L'association Relais santé bien-être : des habitants associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique santé, dans un esprit de dialogue et de concertation.**

Composée d'habitants du Pays de Craon, l'association a pour mission de rendre les habitants, acteurs de leur santé. Pour cela, elle mène des actions de prévention à destination du grand public sur des thématiques telles que l'alimentation et l'activité physique. Elle est un appui pour les professionnels de santé qui la sollicitent régulièrement pour mener des enquêtes auprès des usagers par exemple.

**Contacts : Brigitte DALIBON, Jean-Pierre BOUVET, Joël TRINEAU – Co-président de l'association // 07 85 51 53 43 – animation.sante@paysdecraon.fr**



**Comment contacter la gendarmerie ?**

- Pour toutes les situations **urgences**, un seul réflexe, composer le **17**
- Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc. : contacter la **communauté de brigades de CRAON** (02.43.06.17.20 – cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr).
- Pour tout besoin **non urgent** (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...), la brigade numérique répond **24h/24** et **7j/7** par messagerie instantanée. Ma gendarmerie en ligne est accessible par les canaux suivants :

→ via un chat sur la page [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique),

→ via Facebook Messenger ([www.facebook.com/gendarmerienationale](https://www.facebook.com/gendarmerienationale))

→ via les messages privés Twitter (@gendarmerie)

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique) est également accessible en flashant ce QR code :



**MAISON DE RETRAITE**  
**Les Hunaudières**  
**53800 ST SATURNIN DU LIMET**

Faire un bilan de l'année 2020 est un peu compliqué puisque tout s'est arrêté le 11 mars 2020, lors du 1<sup>er</sup> confinement et depuis, rien n'a repris comme avant :

- Les visites avec les proches des résidents sont sur rendez-vous,
- les contacts physiques entre eux ne sont plus possibles
- Les repas et sorties en famille sont supprimés,
- Le séjour mer et toutes les autres sorties extérieures ont été annulés
- Plus de karaté, de cinéma au Vox, de visites de nos bénévoles !!!
- Les résidents ont du mal à nous reconnaître avec nos masques et à comprendre ce que nous leur disons !!!

Nous ressentons et subissons les mêmes contraintes que toute la population avec la crainte permanente de voir ce virus entrer dans l'établissement et toutes les conséquences qui en découleraient. Pouvoir voir nos interlocuteurs sourire ou rire, refaire un pique-nique avec les familles ou un goûter de Noël, nous en avons tous envie.

Heureusement pendant cette période, vous avons pu conserver des activités comme le passage de la coiffeuse, la peinture pour les résidents qui le souhaitent, la musique avec Anne Dugue, un concert avec des musiciens de l'Ecole de musique de Craon, la messe ponctuellement. Nous remercions tous ceux qui nous ont soutenu par leurs gestes ou leurs messages.

Pascal Pertron est aussi venu égayer notre quotidien pendant un après-midi. Les résidents ont pu réaliser des bouquets de fleurs, des karaokés, des lotos, de la gymnastique douce et bien d'autres activités grâce au concours de nos stagiaires, des animatrices et de toute l'équipe soignante.

Nous sommes conscients que rien ne remplacera la présence de leurs familles à leur côté, leur affection, leur contact et leurs visites.

Alors pour l'année 2021, notre vœu à tous est de retrouver la liberté d'aller et venir, sans masques et sans contraintes. Notre campagne de vaccination pour l'établissement commencera fin janvier et nous espérons qu'elle contribuera à cet objectif.

Toute l'équipe de l'établissement se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles une excellente année 2021, pleine de sourires et d'éclats de rires, de farces et de grimaces.

La Directrice  
Elisabeth BASTERGUE



## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

A notre ami Joseph COURCIER, décédé le 9 septembre 2020 à l'âge de 92 ans.



L'Union Nationale des  
moire des soldats tués aux

combattants perpétue le devoir de mé-  
combats lors des guerres.

Texte extrait de l'hommage à Joseph Courcier par la Président départemental du l'UNC paru dans « La voix du Combattant ».

*Le 12 septembre dernier l'UNC accompagnait un de ses frères d'armes lors d'une cérémonie religieuse particulière. Joseph COURCIER était particulièrement connu et apprécié par tous ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin. Homme affable, courtois, amoureux de sa patrie, fidèle au devoir de mémoire et à la transmission du souvenir, il a été jusqu'au bout de ses forces, un témoin apprécié par les jeunes générations par ses témoignages sur la seconde guerre mondiale. C'est une foule nombreuse qui a accompagné Joseph, entouré de neuf drapeaux associatifs et enveloppé dans le drapeau aux couleurs de notre France pour son dernier voyage.*

*Joseph Courcier était titulaire de la médaille de la France libérée, de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, de la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945, du titre de Reconnaissance de la Nation et Chevalier de la légion d'honneur.*

*Le Président départemental  
Elie Vayssière*

Pour cela, elle participe aux commémorations du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre au monument aux morts ainsi qu'aux sépultures des anciens combattants.

Commémoration de l'armistice du 11 novembre, à Saint Saturnin Du Limet en comité restreint en raison de la crise sanitaire.



# **Association des pêcheurs du Chéran Congrier / St Saturnin du Limet 2021**

## **Bureau :**

*Présidents d'honneur : Mr Hervé TISON et Mr Gérard BEDOUET*

*Président : Mr Gérard LUSSOT*

*Vice-président : Mr Michel POINTEAU*

*Trésorière : Mr Patrick POINTEAU*

*Secrétaire : Cédric PATIN*

*Secrétaire adjoint : Mr Pierre-Emmanuel POINTEAU*

## **Bénévoles avec permis :**

*Alain GOUT ; Alexandre PITON.*

## **Bénévoles sans permis :**

*André BERSON ; Anthony BLAIS ; Gérard et Yvette BOURGINE ; Antoine et Nicole COURNE ; Bernard LIVENNAIS ; Sonia LUSSOT ; Vanessa PATIN ; Joël POINTEAU.*

*Merci à José pour son aide lors du concours de pêche.*

## **Commissaires aux comptes :**

*Gérard BOURGINE et Antoine COURNE*

## **Effectifs :**

*70 sociétaires (tous permis confondus)*

## **Information :**

*La circulation en véhicule motorisé est interdite autour de l'étang du Pré poisson.*

*Comme vous le savez, des bancs en ciment sont mis à la disposition des promeneurs, nous avons encore constaté leurs dégradations, **MERCI DE RESPECTER CEUX-CI.***

**Chers pêcheurs, en raison du contexte sanitaire actuel nous comprenons votre contrariété de ne pas pouvoir aller pêcher, tous ensemble soyons responsable.**

**Prendre un permis de pêche c'est aussi adhérer à l'association.**

**Les permis seront à vendre à compter du 15 décembre 2020.**

**Merci pour votre solidarité .**

**Dates à retenir :**

**Concours de pêche le dimanche 4 juillet 2021.**

## **Remerciements :**

**Nous remercions les communes de CONGRIER et de SAINT SATURNIN DU LIMET pour leurs subventions ainsi que tous les bénévoles qui permettent à cette association de fonctionner .**

## ***Etang du pré poissons***



**(st saturnin)**

**Etang de la Guillotière  
(Congrier)**





L'assemblée générale a eu lieu le 13 février 2020 à la salle des loisirs, 38 personnes étaient présentes, ainsi que le président du canton de St Aignan sur Roë Monsieur Joël MAUGENDRE.

Composition du bureau :

Présidente : Monique HAILLOT  
V/Président : Aristide BULOURDE  
Trésorière : Bernadette MARSOLLIER  
Trésorière adjointe : Irène GUERIN  
Secrétaire : Chantal MOISY  
Secrétaire adjointe : Gaëtane GUEDO



Le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois (sauf en août et septembre), le club accueille les danseurs de la région. Pour l'année 2019/2020, le bureau a décidé de garder les mêmes musiciens. Un bilan est fait par trimestre.

Tous les jeudis après-midi une douzaine de beloteurs se retrouvent à la salle de foyer. L'ambiance y est très bonne et aux anniversaires chacun apporte gâteau et pétillant.

Pour cette année les bals et la belote n'ont eu lieu que le premier trimestre à cause de la crise sanitaire.

La sortie qui était prévu le 18 juin 2020 est reportée au 17 juin 2021.

Toutes les réunions hors commune ont toutes été annulées, sauf la réunion du territoire des clubs Générations Mouvement du Pays de St Aignan sur Roë le 7 octobre 2020.

L'assemblée générale pour cette année est prévue le 11 février 2021 (si l'évolution de la situation sanitaire le permet).

Tous nos remerciements à la commune pour l'aide financière accordée.

Mot de la présidente :

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année et une bonne santé pour 2021.  
Un grand merci à toute mon équipe pour le travail accompli au sein du club dans une bonne ambiance.

## Rencontre des « St Saturnin »

### Composition du bureau :

Président : Olivier DUTHEIL  
V/Président : Robert COUET  
Trésorier : Guy MOISY  
Trésorière adjointe : Annette GUILLET  
Secrétaire : Catherine CORMIER  
Secrétaire adjoint : Gérard BEDOUËT



Cette année 2020 aura été pour l'association des Rencontres comme pour tous citoyens, très particulière à cause de la Covid 19. Cette pandémie a eu pour effet de provoquer l'annulation du week-end des Rencontres qui devait avoir lieu en Charente Maritime, décision difficile, mais sage, de la part des organisateurs. Tout le travail de préparation qu'ils avaient effectués pour cette organisations a été réduit à néant. J'espère de tout cœur que 2021 leur permettra de remettre sur pied ce beau week-end.

A toutes et à tous, je vous souhaite une très bonne année 2021, en espérant que cette pandémie ne devienne au fur et à mesure qu'un très mauvais souvenir.

## Comité des fêtes

### Composition du bureau

Présidente d'honneur :  
Mme Marie-Jo Delanoë  
Président : COUET Robert  
V/ Président : SIMON Bernard  
Trésorier : MIGNOT Claude  
V/ Trésorier : GENOUEL Jérôme  
Secrétaire : VERDON Fabrice  
V/ Secrétaire : LEPEAU Philippe

### Les membres

BERSON André, BERSON Gilbert, GUILLET Hubert,  
LEMOINE Denise, COUET Monique, MIGNOT Gaëtan,  
BEDOUËT Gérard, HOGRET Yoann, MOUSSU Jean,  
PLANCHENAULT Sébastien, BOUCHER Damien,  
DELANOË Lionel, RAIMBAULT Eddy.



En février 2020, le comité des fêtes a offert un repas au Marmiton à tous les bénévoles qui ont participé aux différentes organisations de l'année écoulée. Ce moment de convivialité a été la dernière soirée que l'on a passé ensemble en raison de la covid-19.

Pour l'année 2021, aucune fête n'est prévue pour l'instant.

L'ouverture de la pêche à l'étang est prévue le samedi 3 avril 2021 en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2021.



Comme vous le savez déjà l'année 2020 a été marquée par une pandémie mondiale qui a paralysé de nombreuses activités au sein de la vie économique, familiale, sociale, associative... Avant l'arrivée de celle-ci nous avons pu organiser en début d'année deux manifestations, à savoir notre concours de belote traditionnel au mois de janvier ainsi que notre soirée galette.



Puis est survenue cette pandémie qui a tout mis à l'arrêt et nous avons dû stopper toutes nos activités à notre grand regret jusqu'aux grandes vacances.

Puis en septembre, après la tenue de notre assemblée générale nous avons pu relancer nos activités avec l'accord de la municipalité pour la mise à disposition des salles et avec des protocoles sanitaires renforcés pour la santé et la sécurité de tous. Malgré tout cela nous avons encore été stoppés dans notre élan et nous avons dû tout arrêter courant octobre suite à la deuxième vague de la covid19.

Malgré cette crise sanitaire, il faut rester dans un esprit positif et optimiste et nous dire que l'année 2021 sera meilleure et moins perturbée et nous espérons pouvoir reprendre nos activités en début d'année si la situation sanitaire le permet.

### *Le Mot du président :*

*Je vous souhaite à vous et à vos proches une bonne année 2021 qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur et surtout prenez bien soin de vous.*

*Et un grand **MERCI** à toute mon équipe.*

# Union sportive Renazé / St Saturnin

## Composition du bureau :

Co-président : Garrot Frédéric, Hocdé Matthieu  
Président délégué : Lizé Michel  
Vice-président : Audoin Thomas, Hocdé Hubert  
Secrétaire : Roullier Jordann  
Secrétaire adjoint : Baron Emeric  
Trésorier : Thierry Kevin  
Trésorier Adjoint : Gaucher Morgane

Membres : Bouvier Denis, Brehin Dominique, Buttier Jean-Claude, Chauvel Georges, Hocdé David, Paillard Adrien, Paillard Jean-François.

## L'effectif est de 172 joueurs et dirigeants réparti ainsi :

|          |                 |
|----------|-----------------|
| U7 : 12  | Seniors : 55    |
| U9 : 12  | Futsal : 23     |
| U11 : 16 | Dirigeants : 28 |
| U13 : 10 |                 |
| U15 : 9  |                 |
| U18 : 7  |                 |

L'équipe A joue en 2<sup>ème</sup> division et se place 5<sup>ème</sup> au classement général, l'équipe B joue en 3<sup>ème</sup> division et est 6<sup>ème</sup> au classement général et l'équipe C joue en 4<sup>ème</sup> division et est 3<sup>ème</sup> au classement général.

Le club tient à remercier la municipalité pour l'aide financière apportée chaque saison, ainsi que pour la mise à disposition et l'entretien des terrains et infrastructures.

Nous vous invitons à venir supporter nos joueurs le dimanche en passant un moment convivial.

Quelques dates pour 2021 :

- 12 juin : tournoi jeunes
- 13 juin : tournoi seniors

Les membres du bureau de l'USRSL vous souhaitent à tous une bonne année 2021.



## SARL BIZEUL

MAÇONNERIE  
CARRELAGE  
RAVALEMENT  
DÉMOUSSAGE TOITURES  
ET FAÇADES



Ravalement par enduit élastique  
d'imperméabilisation et d'étanchéité  
antifissures et anti-mousses

### Neuf et Rénovation

11 Boulevard Pasteur  
53800 RENAZÉ

Tél. 02 43 06 76 92

Fax 02 43 06 86 11  
sarlbizeul53@orange.fr

PRO-319123/07

1

## Piscine de Rééducation et cours collectifs

Fabienne Wiedemann  
kinésithérapeute

27 rue victor Fourcault

53800 RENAZÉ

fwiedemann@wanadoo.fr

02 43 06 87 17

Aquabike

## HK béton Transport - Location



La Rivière - Saint Saturnin Du Limet  
326, Rue du Puy Charpentreau - La Roche Sur Yon

## M. et M<sup>me</sup> COURCELLE

LA RIVIÈRE - ST-SATURNIN-DU-LIMET  
Tél. 02 43 06 73 90

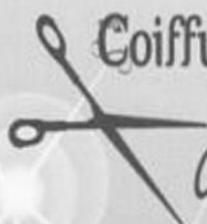
*vous accueillent pour vos  
Banquets, Anniversaires,  
Mariages, Baptêmes,  
Réunions, Communions*

*à la salle de Réception "La SALSA"*

angel  
Coiff

Homme - Femme - Enfant

Coiffure à Domicile



06 62 21 84 13

SARL MOISY  
CYRILLE  
entreprise de maçonnerie

Neuf & Rénovation - Ravalement & Carrelage

ZA de la charmille - 53390 ST Aignan/Roé  
Tél/Fax : 02 43 07 56 47 - sarlmoisy.cyrille@orange.fr

# QUALIPAC ALUMINIUM SAINT SATURNIN



QUALIPAC  
ALUMINIUM